

Eure

IMP Moulin Vert à Louviers Pas d'enseignant supplémentaire pour les élèves handicapés



Les parents d'élèves de l'Institut Médico Pédagogique Le Moulin Vert, à Louviers, voulaient un nouvel enseignant. Mais l'Académie estime l'effectif insuffisant.

La décision a été communiquée ce mardi 22 octobre. Elle tombe comme un couperet pour les parents d'élèves. Leurs enfants handicapés, pour certains lourdement, sont accueillis à l'Institut Médico Pédagogique (IMP) Le Moulin Vert, à Louviers (lire l'encadré).

Il n'y aura pas de quatrième enseignant dans l'établissement. C'était une demande des parents d'élèves, qui avaient adressé un courrier le 28 mai dernier à l'inspecteur de l'académie de Rouen et de Caen. Ils avaient par la suite été reçus le 6 juin. Mais leurs revendications n'ont trouvé aucun écho.

Effectif « en dessous du seuil »

« Au regard des éléments, il est apparu que le taux d'encadrement de 14 élèves par classe se situait en dessous du seuil des autres établissements spécialisés du département. En effet, trois enseignants ayant été attribués pour 42 élèves, la demande d'un enseignant supplémentaire pour la rentrée 2019 n'était pas justifiée », fait savoir l'Académie dans un communiqué de presse daté du 16 octobre mais envoyé le 22 octobre.

Une décision que ne comprennent pas certains parents d'élèves. En effet, l'établissement compte bien trois enseignants à l'heure actuelle. Mais l'un d'entre eux est externalisé. Il enseigne - secondé par un éducateur spécialisé - à un groupe d'élèves dans le collège Ferdinand Buisson, à Louviers, même s'il est administrativement rattaché à l'IMP.

Les deux autres enseignants se partagent ainsi 30 enfants handicapés, âgés de 6 à 15 ans. Et c'est là que le bât blesse aux yeux de certains parents d'élèves qui mettent en avant les **« besoins spécifiques d'accompagnement de certains élèves qui ne peuvent pas être dans des groupes de plus de trois enfants. »**

« École inclusive »

Conséquence, il y aurait cinq enfants qui ne seraient pas scolarisés, c'est-à-dire que l'IMP n'a plus de temps de scolarisation disponible. Ainsi, ces enfants, qui restent accueillis dans l'établissement, ne bénéficieraient pas des quelques heures de scolarisation qui leur sont pourtant indispensables.

Réponse de l'Académie ? **« Cependant, l'école inclusive étant un axe majeur de la construction de l'école de la confiance, la scolarisation de tous les enfants doit être assurée. En tant qu'autorité fonctionnelle, il revient au chef d'établissement de penser l'organisation pédagogique d'une scolarisation pour tous les élèves, construit dans le cadre du PPS, adapté aux besoins et capacités de chacun. »**

C'est ce qui a poussé l'institution à venir constater elle-même les choses sur place le 15 octobre dernier. Elle explique : **« L'inspecteur ASH a rencontré l'équipe de direction et les enseignants pour les accompagner dans l'élaboration d'un calendrier de travail, l'évaluation des besoins des enfants et l'étude des profils afin de définir le temps de scolarisation réel de chacun. »**

Et de s'engager à « **suivre de près cette situation pour que la scolarisation de tous puisse être assurée.** »

Pierre Choynet

@choisnet_pierre



L'IMP accueille des enfants handicapés âgés de 6 à 16 ans. ©Illustration Pixabay - Falco



L'IMP le Moulin Vert est situé dans la rue du 11 novembre, à Louviers, en face de la station-service Esso. ©Google Street View